



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ



Dossier suivi par : Didier PRAT  
Téléphone : 04.71.63.85.42  
Mail : [d.prat@inao.gouv.fr](mailto:d.prat@inao.gouv.fr)

N/Réf. : 17 – EV/DP/NF – 067

Objet : Examen du projet de Plan  
Local d'Urbanisme

**Monsieur Le Maire**  
**Mairie**  
**63450 SAINT SATURNIN**

Aurillac, le 13 mars 2017

Monsieur Le Maire,

Vous avez consulté l'INAO par courrier du 20 décembre 2016 sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune.

La commune de SAINT SATURNIN est incluse dans :

- l'aire géographique de production du lait, de transformation et d'affinage des AOP fromagères "Bleu d'Auvergne" et "Fourme d'Ambert"
- l'aire géographique d'affinage des AOP fromagères "Cantal" et "Saint Nectaire",
- l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (I.G.P.) "Jambon d'Auvergne", "Porc d'Auvergne", "Puy de Dôme", "Saucisson sec / Saucisse sèche d'Auvergne", "Val de Loire " et "Volailles d'Auvergne".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOP et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le directeur, et par délégation  
La Déléguée Territoriale,

Emmanuelle VERGNOL

**Copie : DDT 63**

INAO - Unité Territoriale Auvergne-Limousin  
SITE D'AURILLAC - VILLAGE D'ENTREPRISES  
14 AVENUE DU GARRIC - 15000 AURILLAC  
TEL : 04 71 63 85 42 / [www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)